

Une application web au service d'un ensemble communautaire

AUTEUR : PARISIS CORENTIN

DATE : OCTOBRE 2020

MOTS CLÉS : SERVITUDE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, POPULATION, APPLICATION WEB

Résumé :

Qu'a pu-t'être l'essor de ces applications web pour ces collectivités et la population concernée ?

C'est pourquoi nous verrons alors dans l'apport de ces données pour les collectivités et la sorte que la population a comme envie au niveau de ces attentes mais aussi, leur trajet, leurs habitudes. Dans un second temps, nous allons comprendre que la collectivité a une servitude pour la population et les raisons de cette servitude atteint les décisions de façons de vivre.

C'est alors que nous verrons les différents services qu'apportent ces applications, comme l'attente des transports, la facilité d'accès à certaines boutiques et autres servitudes au sein de l'agglomération.

Introduction

Depuis les années 80, les communautés de communes se développent et deviennent de plus en plus intéressantes pour les économies et finances pour les plus petites communes qui sont aidées alors par les aides gouvernementales. Après le développement de ces entités, aujourd'hui le défi technologique est davantage important pour la France, qui est une nation développée et en vogue au développement des nouvelles technologies.

Ces entités d'agglomérats de communes se tournent de plus en plus vers sa population en offrant des services supplémentaires que les services basiques, tels que la collecte des déchets ou des services de transports en commun.

C'est alors que la nouvelle lubie de ces collectivités est alors de créer de nouveaux services comme des applications au web au service de la population.

Nous allons donc voir dans une première partie l'apport de ces données par ces applications pour ces collectivités, puis dans un second temps, l'apport général pour la population qui a accès à ces services leur permettant de leur faciliter certaines pratiques.

L'UTILITÉ DES APPLICATIONS AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Dans cette première partie, nous allons donc voir comment les collectivités gèrent ces données recueillies et l'exploitation de celles-ci au sein de ces institutions.

Le recueil des données

Ces applications permettent ainsi le recueil des données de la population par ces utilisations fréquentes et utiles pour les services communautaires. En effet, ils peuvent mieux comprendre les attentes et l'utilisation qu'en a le public visé.

Comme en atteste, l'utilisation auprès des services publics pour les transports en commun, le bus où les recherches faites sur l'application par les utilisateurs pour connaître les secteurs où ces transports sont plus à même d'être utilisés par la population.

Cela peut aussi servir dès lors de l'inscription par rapport aux données de recensement afin d'avoir de la donnée supplémentaire pour la collectivité en fonction de l'âge, que la collectivité n'a accès que périodiquement. Cela peut être un gain alors par le biais de ces applications pour cibler et mieux connaître la population qui compose le territoire et qui fréquente les différents services mis en place par les collectivités.

Au service de la population et ciblage du public

Comme on a pu le voir après le recensement de la donnée via leur application, celles-ci permettent aussi de mieux fixer les objectifs et de lancer d'autres fonctionnalités manquantes qu'ont pu faire l'objet de recherche.

C'est pourquoi le gouvernement a mis en place le label "Destination Pour Tous" afin de répondre à une demande de la part des personnes à mobilités réduites (PMR) afin d'accéder aux ERP (Etablissements Recevant du Public). C'est pourquoi une dizaine de collectivités territoriales ont mis en place ou en projet ce genre d'application pour orienter et guider ces personnes qui peuvent être confrontées à des difficultés en fonction de leur handicap. Cela se traduit pour beaucoup par la cartographie des lieux et d'autres points importants de leur mobilité.

Cela montre donc bien une servitude pour la population et moins dans le côté observation des données de la population.

L'UTILITÉ RÉELLE DE LA POPULATION

Dans cette seconde partie, nous allons donc nous intéresser à l'utilisation réelle faite par la population même si certaines idées ont pu être émises par la partie précédente.

Une utilisation légère de cet outil

En effet, cette utilisation est pour le moins légère car je m'explique, ce type d'outil sert à l'utilisation des réseaux de bus, des informations générales sur le territoire mais pas complètement en profondeur par exemple le potentiel cadastral à exploiter est bien plus important pour l'essor de la collectivité. Grâce à cette base de données à laquelle la population peut y avoir accès, toute la relation entre les institutions et la population s'amincit. En cause, les paperasses institutionnelles auxquelles on peut échapper grâce à la data en libre-service. Le potentiel de ces applications est tellement important pour tous les utilisateurs que nous n'arrivons pas à trouver concrètement l'ampleur de cette multitude d'usages pour un communautaire lambda.

Le développement de l'utilisation de cet outil

Même si le potentiel de ces applications n'est pas exploité à son maximum, les populations communautaires se servent de plus en plus de ces outils qui peuvent leur faciliter la vie de tous les jours sur des choix comme l'utilisation du vélo au lieu de prendre la voiture par la fonctionnalité GPS qui montre des embouteillages pour rejoindre les lieux stratégiques d'emploi. L'outil cartographique dans ce type d'applications est apprécié par les utilisateurs et est de plus en plus utilisé puisque cela permet de visualiser le territoire et donc de se repérer plus facilement au sein de lieux favoris et habituels fréquentés.

En tout cas, c'est un outil qui se développe de jour en jour par des services dédiés et en mission pour le développement de ces outils pour que la population apprennent à l'utiliser et s'en servent comme moyen primaire pour chaque activité faite sur le territoire.

CONCLUSION

Pour conclure, nous pouvons donc voir que c'est encore un domaine précurseur dans lequel les collectivités emboîtent peu à peu le pas.

Comme on a pu le voir, elles permettent un recueil de données importantes pour l'orientation et dans le domaine qui est en manque de données. Remplir les bases de données pour une collectivité est toujours intéressant pour cibler et connaître sa population.

L'utilisation reste néanmoins à ses débuts pour le moment et le potentiel maximal n'est pas encore exploité, il va être atteint avec le temps et la connaissance diffusée auprès de tous. Le rajeunissement de la population d'une collectivité va aussi jouer pour l'utilisation de ces applications, la génération 2.0 va ainsi prendre le dessus et va justifier simplement par la dépendance aux écrans à ces applications sans prendre le soin et la contrepartie, ici en l'occurrence la prise de données.

Bibliographie :

Dejour, N., Essevaz-Roulet, M., & Iratchet, B. (2015). *La mise en œuvre d'un SIG dans les collectivités territoriales*. Voiron, France : Groupe Territorial.

Denègre, J. & Salgé, F., 2010. *Les systèmes d'information géographiques*. PUF, collect. « Que sais-je ? » n°3122, Paris, 128 p

IGEAT. (s. d.). IGEAT: Cartographie, évolution et modélisation de l'occupation du sol en milieu urbain : le cas de Bruxelles. Consulté le 27 octobre 2020, à l'adresse <http://igeat.ulb.ac.be/fr/projets/details/project/cartographie-evolution-et-modelisation-de-loccupation-du-sol-en-milieu-urbain-le-cas-de-bruxel/>

La Couleur du Zèbre : Agence de communication dans l'élaboration de sites web pour collectivités et autres entités territoriales. Consulté le 28 octobre 2020, à l'adresse <https://www.lacouleurduzebre.com/creation-web-internet-commune-ville-mairie-collectivite-territoriale.html>